



Compte-rendu
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 octobre 2021
à vingt heures trente salle du conseil municipal
sous la présidence de Mr CROZET Guy, Maire.

PRESENTS : Mmes Guillot Jacqueline ; Meilland Pascale ; Ribes Monique ; Rodamel Chantal.
Mrs Chabré Michel ; Cohas Xavier ; Crozet Guy ; Dejob Xavier ; Grosbellet Michel ;
Philippon Emmanuel ; Regeffe Hervé

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Jacqueline Guillot

Accueil et présentation de l'ordre du jour par M. le Maire.

Approbation et signatures du compte-rendu et des délibérations de la réunion précédente.

En début de séance, M le Maire demande l'autorisation au Conseil d'ajouter une délibération à l'ordre du jour.

1/ Renouvellement convention SAGE avec le SIEL

M le Maire propose le renouvellement de la convention SAGE pour une durée de 6 ans.
La convention SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Energétique du SIEL) permet à la commune de bénéficier de certains services :

- Aide à la gestion de la consommation des bâtiments publics (rapport annuel, fiche de synthèse, orientation d'amélioration)
- Actions ponctuelles à la demande (diagnostics énergétiques, accompagnement de travaux....

Coût annuel : 213€

Cette convention permet de renouveler la compétence optionnelle maintenance de la télégestion du chauffage du bâtiment de la mairie pour un coût de 201€ annuel

Après avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'adhérer au service d'assistance à la gestion énergétique et à son module télégestion mis en place par le SIEL-TE et décrits ci-dessus,

2/ Illuminations de Noël

La commission en charge des illuminations de Noël propose

- L'achat de 2 motifs lumineux et de nouvelles guirlandes pour les arbres du bourg pour remplacer du matériel défectueux. Coût 861€
- L'installation par le SIEL de nouvelles prises sur un lampadaire de la place pour connecter les guirlandes. Coût pour la commune 207,43€

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition

3/ Approbation du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif

Xavier Dejob présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Les boues dans le premier bassin devront être vidangées

Le rapport est en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

4/ modalités d'accomplissement de la journée de solidarité dans la collectivité

M le Maire explique que dans le cadre de la journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le temps de travail des employés communaux doit être augmenté proportionnellement au temps de travail (7 heures pour un temps complet).

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité cette évolution

5/ Assurance du personnel

Renouvellement du contrat d'assurance pour le personnel (décès, accident de travail et maladie imputable au service, longue maladie, maladie de longue durée, maladie ordinaire et couverture des charges patronales) auprès de GROUPAMA accepté à l'unanimité

6/ Convention

Suite à une demande de, Mme BRUGIRARD CALLENAERE Floriane, de renouvellement d'utilisation des terrains communaux proches de sa propriété (0,53ha) pour faire paître ses chevaux, Monsieur le Maire donne lecture de la « convention d'usage temporaire d'une réserve foncière » qui pourrait être poursuivie si le conseil en est d'accord.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité donne son accord pour que Mme BRUGIRARD CALLENAERE Floriane utilise à nouveau les terrains communaux proches de sa propriété pour un montant de 50,83€ en 2021.

7/ Compte-rendu des commissions

Communication

Le bulletin municipal est en cours réalisation, les articles doivent être donnés avant le 15 novembre. Une relance sera envoyée aux associations

Pour la rénovation du site internet, le Conseil fait le choix de la solution fournie par l'AMF (Association des maires de France) au travers de son service Campagnol.fr. Cette solution ne nécessite pas d'engager des frais pour le développement informatique. L'AMF mais à disposition un site totalement configurable. La redevance annuelle pour la maintenance et l'hébergement est de 220€/an (identique au coût du site actuel)

Adressage

Une réunion de la commission sera organisée pour faire le point

Urbanisme

Accord de principe (5 pour, 2 contre, 4 abstentions) pour vendre une parcelle communale dans la mesure où l'acquéreur accepte de vendre une bande de terrain dans une de ses parcelles attenantes pour régulariser le passage d'un chemin rural. L'accord définitif ne pourra être pris qu'après avoir totalement défini et accepté les modalités.

8/ Infos et questions diverses

Commission sécurité Eglise : pas de problème remonté

Le nouveau règlement de la salle des fêtes sera présenté lors d'un prochain conseil

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 5 décembre

Le repas des classes aura lieu le 13 novembre. Un apéritif sera offert par la municipalité

Diverses informations données par M le Maire

Fin de séance à 23h00

Ainsi fait le jour mois an que dessus

| Nom | Signature |
|--------------------|------------------|
| CROZET GUY | |
| CHABRE Michel | |
| RIBES MONIQUE | |
| GROSBELLET Michel | |
| COHAS Xavier | |
| PHILIPPON Emmanuel | |
| MEILLAND Pascale | |
| GUILLOT JACQUELINE | |
| RODAMEL Chantal | |
| REGEFFE Hervé | |
| DEJOB XAVIER | |